



# UNOCA

Revue annuelle du Bureau régional des  
Nations Unies pour l'Afrique centrale

*Magazine*  
7<sup>ème</sup> édition ■ mars 2018



- **PREVENIR LES CONFLITS**
- **CONTRIBUER A LA RESOLUTION  
PACIFIQUE DES CRISES**
- **CONSOLIDER LA PAIX**

# RETRO 2017



## UNE COOPÉRATION DYNAMIQUE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE



## A DYNAMIC COOPERATION FOR PEACE AND SECURITY IN CENTRAL AFRICA



**UNOCA**  
Magazine

Nations Unies pour l'Afrique centrale

Une publication de l'Unité de la Communication stratégique et de l'information publique

### Conception - Rédaction - Coordination éditoriale :

Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'information publique

### Administration - Suivi de la production :

Axelle Dzikongo - Guitri Theoley Gnalas - Mélodie Jennyfer Sambat (stagiaire)

Mise en page & Impression : Smart Graphics - 500 exemplaires

### Contact éditorial

BP : 23773 Libreville, Gabon

Tél. +(241) 01 44 47 16 - Mob. +(241) 05 72 23 23

ouendji@un.org - piounoca@un.org

http://unoca.unmissions.org

facebook.com/unoca.onu

twitter.com/UNOCA\_NEWS

Les photos sans mention du copyright appartiennent à l'UNOCA

## SOMMAIRE

### Editorial

03

### Janvier 2017 | CAN 2017

L'UNOCA et la CAF engagés dans la même équipe pour défendre la paix

04

### Février 2017 | ARMES LEGERES

L'UNOCA salue l'entrée en vigueur de la Convention de Kinshasa

05

### Mars 2017 | AFRIQUE CENTRALE

Un Comité pour des actions dans les domaines de la paix

06

### Avril 2017 | DIPLOMATIE PREVENTIVE-SECURITE MARITIME

Une délégation de l'UNOCA était en mission au Congo

08

### Mai 2017 | FEMMES ET PAIX

L'UNOCA a pris part à un atelier à Ottawa

09

### Juin 2017 | AFRIQUE CENTRALE

L'ONU pour la mise en œuvre de la stratégie anti-terroriste

10

### Juillet 2017 | UNOCA/CEEAC

Etat des lieux de la coopération entre les deux institutions

12

### Août 2017 | RESOLUTION 1325

Nécessité d'inclure les femmes dans les processus de paix

13

### Septembre 2017 | TOURNOI DE LA PAIX

Le football pour promouvoir un monde sans violence

15

### Octobre 2017 | ONU-CAMEROUN

M. Guterres reçu par le Président Biya en présence du Chef de l'UNOCA

17

### Novembre 2017 | LUTTE CONTRE L'EXTREMISME

Les jeunes, une force à prendre en compte

19

### Décembre 2017 | UNSAC - 45<sup>E</sup> REUNION

Ce qu'il faut retenir de la session de Kigali

20



16 juin 2017, New-York : le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a été reçu par le SG de l'ONU, M. António Guterres, en marge de la présentation au Conseil de sécurité du 12<sup>e</sup> rapport sur la situation dans la sous-région et sur les activités de l'UNOCA.

Photo ONU/Eskinder Debebe



Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a été officiellement inauguré à Libreville (Gabon) le 2 mars 2011. Sa mise en place traduit la volonté de l'ONU et des organisations régionales et sous-régionales, en particulier la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), d'œuvrer de manière concertée pour créer les conditions d'un développement durable de l'Afrique centrale et favoriser l'intégration dans cet espace géographique confronté à des crises politiques récurrentes et à plusieurs défis transfrontaliers. Ici, les violences électorales occasionnées par des scrutins contestés mobilisent de plus en plus les énergies ainsi que les menaces sécuritaires et terroristes tous azimuts. Sur ce dernier point, il convient d'évoquer quelques dossiers préoccupants : la prolifération incontrôlée des armes, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, la criminalité organisée, les activités des groupes rebelles comme l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), la recrudescence des attaques meurtrières de Boko Haram, etc.

Le phénomène du braconnage des éléphants et du trafic illicite de l'ivoire, qui a pris une ampleur alarmante en Afrique centrale, figure aussi parmi les menaces à la paix et à la sécurité qui interpellent l'UNOCA, ainsi que le réchauffement climatique. L'UNOCA collabore étroitement avec les entités onusiennes sur le terrain et toutes les autres parties prenantes pour rechercher des solutions durables à ces problèmes, y compris à travers le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSC), dont il assure le Secrétariat. La réunion annuelle des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale constitue également un cadre de concertation et de réflexion fécond.

Mis en place dès octobre 2011 par l'UNOCA, ce rendez-vous, dont la 5<sup>e</sup> édition a eu lieu en mars 2017, permet d'aborder les sujets d'intérêt commun afin de

Les organisations régionales et sous régionales sont bien placées pour comprendre les causes sous-jacentes et les éléments déclenchants des conflits dans leur région respective. La collaboration avec ces entités constitue donc une démarche cruciale pour prévenir le déclenchement, l'escalade, la poursuite et la reprise des conflits.

promouvoir la cohérence et la coordination avec les différents acteurs intervenant dans les processus de paix en Afrique centrale. La participation des organisations sous-régionales et régionales aux travaux favorise des échanges fructueux sur les voies et moyens de renforcer leurs capacités en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de résolution pacifique des différends. L'UNOCA en a fait une de ses priorités.

Et dans ce chapitre, le Bureau accorde une attention particulière à la CEEAC, partenaire stratégique avec lequel il entretient des relations dynamiques. La mise en œuvre de plusieurs projets conjoints illustre leur détermination de continuer à privilégier l'unité dans l'action et à travailler main dans la main pour faire face aux défis immenses qui entravent l'essor de l'Afrique centrale. 2017 a été l'une des années les plus denses dans ce chantier au regard de l'importance ou du foisonnement des activités conjointes développées durant cette période. L'UNOCA et la CEEAC ont notamment organisé une série d'ateliers ou de séminaires dont on appréciera l'intérêt en lisant les synthèses qui y sont consacrées dans ce magazine.

Au-delà d'une exigence du mandat qui en fait une priorité pour l'UNOCA, la coopération avec la CEEAC et avec les autres institutions régionales est fortement encouragée par le Conseil de sécurité. Dans une Déclaration de son Président à l'issue de sa 7694<sup>e</sup> séance tenue le 24 mai 2016, il rappelle que les « organisations régionales et sous-régionales sont bien placées pour comprendre les causes sous-jacentes et les éléments déclenchants des conflits dans leur région respective ». Le Conseil de sécurité réaffirme que la collaboration avec ces entités est « un élément critique pour prévenir le déclenchement, l'escalade, la poursuite et la reprise des conflits ». L'enjeu principal est la pérennisation de

la paix, « notamment en empêchant les conflits et en s'attaquant à leurs racines ».

Dans ce contexte, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale fait régulièrement l'éloge du dialogue inclusif dans les pays où le climat politique exige ses bons offices. Comme ses prédécesseurs à ce poste, M. François Loucény Fall y accorde une très grande importance.

Malgré les difficultés souvent observées dans l'organisation et le déroulement d'un tel forum politique dans des situations de tensions ou de crise, il s'agit d'une arme précieuse au service de la diplomatie préventive. Le dialogue inclusif offre en effet l'occasion aux acteurs socio-politiques concernés de débattre des questions essentielles et d'adopter des mesures consensuelles susceptibles de fortifier la démocratie, la gouvernance et l'Etat de droit ainsi que la protection des femmes et des jeunes. M. François Loucény Fall aime aussi rappeler qu'il facilite la mise en place des conditions d'un nouveau vivre-ensemble dans un environnement apaisé et favorable au développement durable.

Cette édition de l'UNOCA Magazine donne une idée des actions menées par le Bureau en 2017 dans ce domaine crucial. La revue revisite, de manière générale, les faits majeurs qui ont rythmé la vie de l'UNOCA pendant l'année écoulée.

Nous vous souhaitons bonne lecture, et vous remercions pour l'intérêt et l'attention que vous portez aux activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.



Par **Norbert N. Ouendji**  
Responsable de l'Unité de la  
Communication stratégique  
et de l'Information publique



L'UNOCA couvre les pays de la CEEAC : Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tome & Principe et Tchad. Tous ces Etats sont également membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSC). Ils se réunissent au niveau ministériel deux fois par an pour dresser un état de la situation géopolitique en Afrique centrale et faire un rapport sur les programmes de désarmement et de limitation des armes dans la sous-région. Les 44<sup>e</sup> et 45<sup>e</sup> sessions dudit Comité ont eu lieu respectivement à Yaoundé, Cameroun (29 mai-2 juin 2017) et à Kigali, Rwanda (4-8 décembre 2017).

## CAN 2017 : l'UNOCA et la CAF engagés dans la même équipe pour défendre la paix

**A** l'occasion de la 31<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2017), et en synergie avec l'ensemble du Système des Nations Unies au Gabon, la Confédération africaine de football (CAF) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) ont produit des supports mettant en relief des valeurs partagées : « l'UNOCA et la CAF engagés dans la même équipe pour défendre la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique centrale » ; « UNOCA-CAF : un partenariat gagnant pour promouvoir le fair-play sur tous les terrains... », etc. Des supports de communication véhiculant ces messages ont été déployés dans des coins stratégiques du stade de l'Amitié sino-gabonaise de Libreville et dans les hôtels où étaient logées les différentes délégations.

### Unis contre la pauvreté

De plus, la CAF s'était associée à l'ONU pour promouvoir les Objectifs de développement durable (ODD) visant à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous à l'horizon 2030. Les équipes de l'instance faîtière du football continental ont distribué des dépliants y relatifs (photo) ainsi que des fanions UNOCA lors de la cérémonie d'ouverture le **14 janvier 2017** et tout au long du tournoi - remporté le 5 février par le Cameroun face à l'Egypte (2-1).

« Dans l'ensemble, c'était une compétition de haute facture. Au-delà du jeu, j'ai beaucoup apprécié la discipline et le fair-play



des différents acteurs. Tout s'est en effet passé dans le calme et la paix », a commenté le Représentant spécial du Secrétaire général, Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, présent au stade de l'Amitié lors de plusieurs matches en tant qu'invité de la CAF. « J'ai aussi noté avec satisfaction que le public a été attentif aux différents messages diffusés par la CAF et l'UNOCA lors de cette CAN 2017 », a ajouté M. Fall, saluant la coopération entre les deux institutions.

Rendez-vous a été pris pour les prochaines compétitions prévues en Afrique centrale.

## VISITE DE PRISE DE CONTACT ET DE TRAVAIL AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CEEAC



Le **17 janvier 2017**, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a rendu une visite de prise de contact et de travail au Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Ahmad Allam-Mi. Les deux personnalités ont échangé des informations sur leurs programmes respectifs et réaffirmé la nécessité de continuer à œuvrer de manière concertée sur les dossiers d'intérêt commun. Ils ont décidé de mettre l'accent sur les questions liées à la prévention des conflits et la résolution pacifique des crises ; le renforcement des capacités en matière de médiation ; la lutte contre le terrorisme (Boko Haram), le braconnage, la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée, etc. L'accélération du processus de l'intégration régionale était aussi au cœur de leurs préoccupations.

L'UNOCA et la CEEAC disposent d'un cadre de coopération formel qui structure leurs engagements en faveur de la paix, de la sécurité et du développement durable de l'Afrique centrale.

### EN BREF

Le colonel Cheikh Tidiane Mbodji, Conseiller militaire principal/UNOCA, a participé au cours de gestion de crise sur le terrain qui s'est tenue à Oslo (Norvège) du **23 au 27 janvier 2017**. Cette session lui a permis de renforcer sa capacité de compréhension de l'architecture de réponse de crise au sein de l'ONU ainsi que les principes de gestion des crises et les interactions entre les différentes entités onusiennes dans des situations critiques. La formation a été enrichie par des exercices pratiques et des simulations, y compris sur des cas liés à la sécurité, la protection des civils, la gestion des catastrophes et des pertes massives en vie humaine.



## ARMES LEGERES : l'UNOCA salue l'entrée en vigueur de la Convention de Kinshasa

L'Angola a déposé, le **6 février 2017**, le sixième instrument de ratification de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes les pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, généralement connue sous le nom de « Convention de Kinshasa ». Ce qui ouvrait la voie à son entrée en vigueur 30 jours plus tard, c'est-à-dire le 8 mars 2017. Conformément aux textes, six ratifications étaient en effet nécessaires pour cette entrée en vigueur. Le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon et le Tchad l'avaient déjà fait. Ils ont été rejoints en mars 2017 par Sao Tomé et Príncipe.

### « Réduire au silence les armes à feu » d'ici à 2020

L'UNOCA a exprimé sa satisfaction par rapport à cette évolution positive à laquelle il a contribué à travers divers plaidoyers auprès des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSCAC). C'est dans ce cadre (UNSCAC) que la Convention a été adoptée à l'unanimité le 30 avril 2010 lors de la 30<sup>e</sup> réunion ministérielle du Comité à

Kinshasa (RDC). L'UNOCA reste disposé à continuer à aider les pays de la sous-région à atteindre les objectifs de l'Union africaine visant à « réduire au silence les armes à feu » d'ici à 2020.



## CEMAC : L'ONU RAPPELLE L'IMPORTANCE DE LA LIBRE CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES

Le **17 février 2017**, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a assisté à Djibloho (Guinée équatoriale), à la 13<sup>ème</sup> Session ordinaire de l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Dans son propos lors de la cérémonie d'ouverture, M. Fall a souligné l'importance de l'intégration régionale, en particulier la libre circulation des personnes, des biens et des

capitaux, ainsi que la nécessité de renforcer les mécanismes régionaux de promotion de la paix, de la démocratie et de la sécurité. Le Sommet a été marqué par l'engagement des présidents Obiang Nguema Mbasogo de la Guinée équatoriale et d'Ali Bongo Ondimba du Gabon, en faveur de la libre circulation effective, dans leurs pays respectifs, de citoyens de la sous-région portant des documents d'identité sécurisés.

### EN BREF

■ Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a été reçu par le Premier ministre gabonais Emmanuel Issozet Ngondet, le **1<sup>er</sup> février 2017**. Les questions de paix et de sécurité dans la sous-région, notamment au Gabon, étaient au centre de leurs échanges. Ils ont évoqué, entre autres, le dialogue politique alors en préparation. « Nous pensons que les Gabonais doivent se parler », avait rappelé M. Fall à la presse, estimant qu'il est nécessaire de dialoguer pour mettre définitivement fin à la crise provoquée par la présidentielle du 27 août 2016.

■ Les Représentants spéciaux du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, François Louncény Fall, et en République centrafricaine (RCA), Parfait Onanga-Anyanga, ont appelé le **2 février 2017**, à la cessation immédiate des hostilités entre la coalition dirigée par le Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC) et le Mouvement pour l'unité et la paix en Centrafrique (UPC) dans les préfectures de la Ouaka (centre) et de la Haute Kotto (est). Dans une déclaration conjointe, ils les ont exhortés à déposer les armes puis à « adhérer et à participer de bonne foi au programme de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (DDRR) afin de créer les conditions idoines à un dialogue serein et franc entre Centrafricains ».

■ Le Représentant spécial a séjourné à Yaoundé du **2 au 4 février 2017** dans le cadre d'une mission officielle relative aux

tensions déclenchées fin 2016 dans les régions « anglophones » (Nord-Ouest et Sud-Ouest Cameroun). Il en a discuté avec les autorités nationales, y compris le Premier ministre Philemon Yang, et le Ministre des Relations extérieures Lejeune Mbella Mbella. M. Fall les a encouragées à continuer à privilégier le dialogue. Il a émis le vœu qu'un tel dialogue aboutisse à des actions concrètes permettant de traduire le bilinguisme en réalité, conformément à la Constitution camerounaise.

■ Du **5 au 7 février 2017**, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale a séjourné à Luanda (Angola) où il a été reçu par M. Gorges Rebelo Chicoti, le Ministre des Affaires étrangères. Les activités de l'UNOCA étaient au centre de leur entretien, ainsi que les questions liées à la ratification de la Convention de Kinshasa et l'Initiative de l'Angola en faveur de la paix en République centrafricaine.

■ Du **13 au 17 février 2017**, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a rejoint son collègue pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Mohamed Ibn Chambas et le Directeur exécutif de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (CTED) M. Jean-Paul Laborde, pour une visite au Cameroun, au Tchad, au Niger et au Nigeria. Ils ont saisi cette occasion pour réaffirmer l'appui de l'ONU aux pays de la région du lac Tchad dans leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme.

## AFRIQUE CENTRALE : un Comité pour des actions dans les domaines de la paix



La 5<sup>e</sup> réunion annuelle des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale s'est tenue à Libreville du 23 au 24 mars 2017 autour d'un thème central : le « renforcement des capacités institutionnelles des organisations nationales et régionales en matière de prévention des crises/conflits et de consolidation de la paix en Afrique centrale ». Les participants ont rappelé l'importance de ce Forum de discussions initié par l'UNOCA en 2011 pour permettre aux chefs de l'ONU en Afrique centrale de partager les informations et de dresser un état des lieux prospectif de la situation socio-politique dans la sous-région.

### Lien entre chômage des jeunes et insécurité

Tous les sujets d'intérêt commun ont été abordés : l'aggravation de la crise économique dans la sous-région et son immense potentiel d'instabilité ; les questions liées au

statut des institutions de gouvernance ; la gestion des tensions et violences liées aux processus électoraux ; la promotion des Droits de l'homme ainsi que de l'égalité entre les sexes et de la participation des femmes à la vie politique ; l'appui à la société civile ; le renforcement des capacités pour la prévention des conflits ; le lien entre le chômage massif des jeunes et l'insécurité dans la sous-région.

Pour faire face à ces défis, les responsables onusiens en Afrique centrale ont décidé de la mise en place d'un comité pour faciliter le développement et l'implémentation des actions conjointes dans les domaines prioritaires identifiés. A cet égard, M. François Louncény Fall a salué la participation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), dont les contributions ont enrichi les débats. Il a également noté avec satisfaction la présence du Ministre d'Etat gabonais en charge des Affaires étrangères, M. Pacôme Moubelet Boubeya, qui avait présidé la cérémonie officielle d'ouverture des travaux.





## Une forte participation des responsables onusiens et des organisations régionales

Une trentaine de fonctionnaires onusiens ont pris part à la 5<sup>e</sup> réunion annuelle des chefs de l'ONU en Afrique centrale, qui a eu lieu en présence de nombreux partenaires. Outre la CEEAC, la CEMAC et l'UNOCA, plusieurs autres institutions des Nations Unies y ont activement participé : les Coordonnateurs résidents (ou leurs représentants) du Système des Nations Unies en Angola, au Burundi, au Cameroun, en RCA, au Congo, au Gabon, en Guinée équatoriale, à Sao Tomé et Príncipe et au Rwanda ; les missions politiques et les opérations de maintien de la paix concernées (Bureau de l'Envoyé spécial pour les Grands Lacs, Bureau de l'ONU auprès de l'Union africaine [UNOAU], Mission de l'ONU pour la stabilisation en République Démocratique du Congo [MONUSCO], Mission intégrée multidimensionnelle de

stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine [MINUSCA – représentée par son Chef, M. Parfait Onanga-Anyanga]) ainsi que les entités onusiennes ayant une dimension régionale, notamment : le Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale ; le Bureau sous-régional de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique ; l'UNESCO ; la FAO ; ONU Femmes ; l'Equipe d'appui inter-pays pour l'Afrique centrale de l'OMS ; l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) ; le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), etc. Le Département des Affaires politiques de l'ONU y a été représenté par sa Division Afrique II (Afrique occidentale, centrale et du Nord).



### EN BREF

■ Le **9 mars 2017**, le Représentant spécial a participé à la cérémonie de lancement du Fonds bleu pour le bassin du Congo qui a eu lieu à Oyo (République du Congo) sous la présidence de M. Denis Sassou Nguesso. Dans son mot de circonstance, il a félicité les initiateurs de ce projet et a souligné son importance pour la préservation de l'écosystème, les conditions de vie des communautés locales et la prospérité économique des États de la région, ainsi que pour la consolidation de la stabilité régionale et la paix internationale.

■ Dans le cadre de la coordination des efforts de l'ONU dans la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), le Représentant spécial a effectué une mission conjointe avec l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour la LRA, le Général Jackson Tuwei. Ils se sont rendus à Kinshasa (RDC) du **14 au 18 mars 2017** puis à Kampala (Ouganda), du **19 au 21 mars 2017**. La mission conjointe a permis de sensibiliser leurs interlocuteurs sur le fait que même si la LRA a été affaiblie par les opérations de la Force régionale d'intervention, elle continue de représenter une menace pour la sécurité régionale.

■ La salle de conférence de l'UNOCA a servi de cadre à la célébration de la Journée internationale de la femme le **8 mars 2017**. A l'invitation de Mesdames Laure Olga Gondjout, Médiatrice de la République gabonaise (photo), et Marie-Evelyn Pétrus-Barry, Coordonnatrice résidente du système des Nations Unies au Gabon, plus d'une centaine de personnes, pour la plupart des femmes, s'y étaient retrouvées pour une table ronde sur un thème crucial : « le rôle de la femme

dans la prévention et la résolution des conflits en vue de la construction d'une culture de la paix ». Toutes les interventions, y compris celles de leaders associatives et politiques, ont prôné la fin des discriminations et des préjugés, en soutenant les initiatives du Secrétaire général de l'ONU en faveur de la promotion de « l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». La Journée s'est achevée avec une soirée culturelle à l'Institut français du Gabon. Les sonorités fascinantes de l'artiste engagée Annie Flore et les témoignages émouvants des femmes commerçantes dénuées et séquestrées en 2016 dans un marché librevillois, ont retenu l'attention de l'auditoire.



## DIPLOMATIE PREVENTIVE – SECURITE MARITIME : l'UNOCA était au Congo



Le Colonel Abdel Madjid Youssouf Brahim, Conseiller militaire, et Mme Djeneba Bénédicte Kouassi Dosso, Conseillère politique, ont effectué une mission au Congo

du **02 au 09 avril 2017**. Les échanges avec les autorités compétentes ainsi qu'avec les membres de la société civile et les acteurs politiques de tous bords ont porté sur les dynamiques sociales, politiques et sécuritaires au Congo, y compris dans le Pool, une région située dans le Sud du pays, et qui a replongé dans les violences après la présidentielle de mars 2016.

Après l'étape de Brazzaville, la délégation de l'UNOCA s'était également rendue à Pointe-Noire pour une séance de travail avec les responsables du CRESMAC, le Centre régional de la sécurité maritime de l'Afrique centrale (photo). Les interactions avec les experts de cette institution stratégique ont mis en relief la nécessité de renforcer les capacités du CRESMAC en matière de surveillance efficace de l'espace maritime et d'accélérer son opérationnalisation effective.

Cette mission a été suivie par une visite officielle à Brazzaville du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale/Chef de l'UNOCA du **25 au 29 avril 2017**.

## CAMEROUN : L'ONU SALUE LE RÉTABLISSEMENT D'INTERNET DANS LES RÉGIONS ANGLOPHONES

Lors d'une conférence de presse le **12 avril 2017** au terme d'une visite de quatre jours à Yaoundé, le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a exhorté les autorités camerounaises à examiner avec diligence les difficultés des populations et des entrepreneurs des régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, qui étaient privés d'Internet depuis mi-janvier 2017. « C'est une situation déplorable. Mais je suis persuadé que cet important outil de développement, de communication et d'épanouissement collectif sera progressivement rétabli sur l'ensemble du territoire camerounais », avait-il indiqué.

Dans une déclaration publiée le **21 avril 2017**, M. Fall avait logiquement fait part de son soulagement après la décision du Président Paul Biya ordonnant le rétablissement intégral, à compter du 20 avril 2017, de toutes les liaisons internet dans lesdites régions. Il avait salué cette mesure intervenue quelques jours avant les jeux universitaires organisés à

Bamenda, chef-lieu de la région du Nord-Ouest. Le Chef de l'UNOCA avait expliqué que cette décision s'inscrivait dans la droite ligne de celles précédemment prises pour répondre aux revendications corporatistes initiées par des enseignants et des avocats anglophones. Il avait saisi cette occasion pour encourager le gouvernement à continuer à prôner l'apaisement et le dialogue, y compris en libérant les dirigeants anglophones arrêtés et détenus dans le cadre de cette crise. M. Fall a soutenu qu'une telle démarche contribuerait à la résolution rapide et durable de la crise anglophone ainsi qu'au renforcement des bases de l'unité, de la stabilité et de la prospérité du Cameroun.

Dans ce contexte, le Représentant spécial avait par ailleurs exprimé le vœu que les Camerounais maintiennent leur esprit patriotique en faisant preuve de retenue dans la gestion de cette crise, notamment en évitant d'utiliser internet pour inciter à la haine ou à la violence.

### EN BREF

■ Le personnel de l'UNOCA a commémoré le **7 avril 2017**, la Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda. L'événement a eu lieu dans la salle de conférence, en présence du Représentant spécial. « PLUS JAMAIS CA ! », a dit François Louncény Fall, exprimant un sentiment général. Le message circonstanciel du Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, allait dans le même sens : « la seule véritable manière d'honorer la mémoire des personnes qui sont mortes au Rwanda est de faire en sorte qu'un tel drame ne se reproduise jamais ». La cérémonie fort émouvante organisée par une collègue rwandaise à son domicile dans la soirée a permis de mesurer le poids de ces propos.

■ Dans le cadre du renforcement des capacités des gendarmes et militaires en Droits de l'homme, Kim Turcotte et Irène Gaga, respectivement Conseillère chargée des Droits de l'Homme et Conseillère principale Police à l'UNOCA, ont animé, le **21 avril 2017** à Libreville, une session de formation en faveur d'une vingtaine d'officiers venus de différents pays

pour passer le Diplôme d'Etat-major. M. Anicet-Gervais Ondo, Directeur des Droits de l'homme au Ministère gabonais de la Justice, faisait également partie des experts. Les échanges ont porté sur cinq points principaux : Principes fondamentaux des Droits de l'Homme ; Cadre légal ; Usage de la force ; Libertés et Sécurité de la personne et Droit international humanitaire.

■ Du **24 au 26 avril 2017**, l'UNOCA et le Secrétariat général de la CEEAC, en collaboration avec le Département des Affaires politiques, ont organisé un atelier de formation à Libreville, pour renforcer les capacités de médiation de leur personnel. Les Conseillers pour la paix et le développement (Cameroun et Tchad) ainsi que des membres du personnel de la MINUSCA et de la MONUSCO y ont également participé. Des fonctionnaires directement chargés d'analyser les conflits, de conseiller les hauts responsables en matière de médiation et d'appuyer l'élaboration et la facilitation de processus de médiation y ont aussi assisté.



## FEMMES ET PAIX : la Conseillère principale Police a pris part à un atelier à Ottawa



Madame Gaga, Conseillère principale Police/UNOCA, a pris part, du **16 au 18 mai 2017** à Ottawa (Canada), à un atelier organisé par le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU avec le soutien du Gouvernement canadien et du Collège canadien de Police et de la Gendarmerie royale du Canada. L'atelier, qui a enregistré la participation de 22 Officiers supérieurs de police (hommes et femmes), a permis d'échanger sur les défis auxquels sont confrontées les femmes occupant des postes de responsabilité au sein des

opérations de maintien de la paix. Dans son propos liminaire, Madame Barbara Fleury, Directrice générale du Collège canadien de Police, a mis l'accent sur la sensibilisation et le plaidoyer, en soulignant que les femmes officiers supérieures de police disposent d'outils et de ressources nécessaires pour progresser dans leur carrière. Des informations utiles leur ont été données afin de les aider à faire face aux difficultés généralement rencontrées dans l'accomplissement de leurs tâches.

### EN BREF

■ Du **10 au 12 mai 2017**, l'UNOCA a organisé à Libreville un atelier de formation destiné au personnel des bureaux des ombudsmans et médiateurs nationaux de la sous-région. L'atelier, qui a bénéficié de l'aide du Département des Affaires politiques de l'ONU, a contribué au renforcement de leurs capacités institutionnelles et à des liens de collaboration entre ces bureaux, le Secrétariat général de la CEEAC et l'UNOCA. Des représentants des ombudsmans et médiateurs nationaux de sept pays d'Afrique centrale ainsi que des membres du personnel du Secrétariat de la CEEAC et du l'UNOCA ont participé à cette formation.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## **AFRIQUE CENTRALE : l'ONU pour la mise en oeuvre la stratégie anti-terroriste**

Les discussions sur les mesures à prendre pour faire face aux menaces et aux activités terroristes ont occupé une place importante dans l'agenda de la 44<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), dont le segment ministériel a eu lieu du **1<sup>er</sup> au 2 juin 2017** à Yaoundé (Cameroun) - après les travaux des experts qui, eux, ont duré trois jours, du 29 au 31 mai 2017. A cette occasion, le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, a vivement encouragé la sous-région à faire bon usage de la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre adoptée à Libreville en novembre 2015. « J'espère sincèrement que les Etats membres du Comité s'approprient pleinement la stratégie et sa mise en œuvre sous les auspices de la CEEAC », a-t-il souligné dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall (photo), lors de la cérémonie d'ouverture de la session ministérielle le **1<sup>er</sup> juin 2017**. Il a réitéré la disponibilité de l'ONU à accompagner cette dynamique et à continuer à soutenir les efforts nationaux et régionaux pour lutter contre ce fléau, et en particulier Boko Haram.

La situation générale en Afrique centrale a été aussi évoquée, avec une insistance sur celle qui prévaut dans les pays traversant une crise politique et sécuritaire. Le cas particulier de la RCA a retenu l'attention. Dans une déclaration adoptée à l'issue des travaux, les participants ont renouvelé leur solidarité à ce pays. Outre cette déclaration sur la RCA, les Etats membres de l'UNSAC ont adopté une autre relative à la « revitalisation » des activités du Comité.

En clôturant les travaux en tant que nouveau Président du Comité, le Ministre camerounais des Relations extérieures Lejeune Mbella Mbella a rassuré les uns et les autres par rapport à l'engagement de son pays dans la conduite de sa mission et dans la recherche des solutions durables aux défis auxquels est confrontée l'Afrique centrale.



Dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale le SG des Nations Unies a réitéré la disponibilité de l'ONU à continuer à soutenir les efforts nationaux et régionaux pour lutter contre les groupes terroristes, et en particulier Boko Haram.



Lors des travaux de Yaoundé, les Ministres et Chefs de délégation des Etats membres de l'UNSAC ont rappelé l'importance et la pertinence du Comité comme instrument de diplomatie préventive dans l'architecture sous-régionale de promotion de la paix et de la sécurité en Afrique centrale.



« Les tensions politiques ont persisté dans certains pays d'Afrique centrale, principalement liées à des processus électoraux récents ou à venir », a expliqué au Conseil de sécurité, le **13 juin 2017**, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOCA (photo). Lors de la présentation du 12<sup>e</sup> rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation dans la sous-région et sur les activités de l'UNOCA, M. François Louncény Fall a toutefois réaffirmé l'engagement résolu de l'UNOCA de continuer à travailler avec les États membres et tous les partenaires concernés afin de faire face aux défis en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix.



© Photo ONU/Eskinder Debebe

Faisant état de tensions qui ont entravé les progrès vers la consolidation de l'Etat de droit, la paix et le développement, le Représentant spécial a craint pour les droits de l'homme, notamment les libertés d'expression et de rassemblement, alors même que l'espace politique ne fait que se rétrécir. Il a passé en revue les principaux faits survenus dans les différents pays couverts par l'UNOCA, et a dit avoir maintenu un contact régulier avec les parties prenantes, en particulier les gouvernements et les responsables politiques, « pour faire le plaidoyer en faveur de la résolution

pacifique des différents à travers un dialogue inclusif et franc ». Le compte rendu de la session du Conseil de sécurité indique que M. Fall a également fait le point sur les efforts de l'UNOCA en vue de contribuer à la lutte contre Boko Haram, la LRA, etc.

Avant de quitter New York, le Représentant spécial a été reçu le **16 juin 2017** par le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, avec qui il a évoqué des sujets relatifs, entre autres, à l'Afrique centrale et à l'UNOCA.

## EN BREF

■ Le Colonel Cheikh Tidiane Mbodji, Conseiller militaire principal, a participé du **26 au 27 juin 2017** à Rome (Italie), à la réunion du G7 ++ amis du groupe du golfe de Guinée (FoGG) centrée sur un thème primordial : « sécurité maritime dans le golfe de Guinée : renforcement des capacités, stimuler le développement ». Les échanges ont permis de rappeler que l'amélioration de la sécurité maritime peut contribuer positivement à la stabilité nationale, régionale et continentale, ainsi qu'à la sécurité mondiale. Les participants ont encouragé les pays de la CEEAC et de la CEDEAO à poursuivre le processus de ratification de la Charte de Lomé afin de faciliter son entrée en vigueur. Ils ont été aussi invités à approfondir le dialogue sur le suivi de cette Charte, y compris l'approbation de ses annexes. A cet égard, ils ont recommandé que ces pays s'appuient sur le Centre interrégional de Coordination (CIC) basé à Yaoundé.

■ Du **5 au 9 juin 2017**, M. Norbert N. Ouendji a pris part, à Brindisi (Italie), à la réunion annuelle des responsables onusiens en charge de l'Information publique en poste dans les missions politiques et les opérations de maintien de la paix à travers le monde, y compris ceux du siège à New York (photo). La rencontre a permis de faire un tour d'horizon des questions relatives à leur fonction et d'examiner les défis à relever dans un contexte marqué par des mutations diverses et l'insuffisance des ressources. Les



© Photo ONU

participants ont notamment rendu compte de leurs activités, expériences et difficultés respectives avant d'échanger des vues sur la récente politique de l'ONU en matière de Communication stratégique et d'information publique. Cette politique, qui est la version amendée de celle de 2006, donne les grandes orientations sur les normes à observer dans ce domaine. Au-delà des

obligations des membres du personnel, elle clarifie aussi les rôles et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans sa mise en œuvre, en particulier l'Unité en charge de la Communication stratégique et de l'Information publique, et le Chef de Mission.

## UNOCA/CEEAC : état des lieux prospectif de la coopération entre les deux institutions

La deuxième retraite conjointe UNOCA/Secrétariat Général de la CEEAC a eu lieu du **20 au 21 juillet 2017**, à Akouango Village (Cap Santa Clara), à une quinzaine de kilomètres au nord de Libreville. Cette rencontre a permis d'examiner l'état de la collaboration et de la coopération entre les deux institutions, y compris dans le domaine de la communication. Les participants ont procédé à une évaluation critique essentiellement basée sur des points précis en rapport avec leurs mandats respectifs. En dehors de l'analyse du contexte géostratégique de la sous-région, l'accent a été notamment mis, entre autres, sur l'appui des Nations Unies à la CEEAC en matière de diplomatie préventive et de médiation ainsi que sur les modalités de la mise en œuvre de la stratégie sous-régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petits calibres en Afrique centrale.

### Priorités et activités conjointes

Par ailleurs, la CEEAC et l'UNOCA ont échangé des informations sur leurs activités conjointes et leurs priorités stratégiques. Dans ce dernier chapitre, la CEEAC a révélé qu'elle a prévu, pour la période 2016 - 2020, d'investir et de s'investir dans l'édification d'un espace de paix, de sécurité et de stabilité, notamment à travers la prévention et la gestion des conflits, la gouvernance démocratique et électorale, la sécurité maritime et la lutte contre le terrorisme. Pour sa part, l'UNOCA a réitéré sa détermination à renforcer le partenariat avec la CEEAC et la collaboration avec

la société civile. L'implication des femmes dans les processus de paix et dans la promotion de la sécurité est également inscrite au cœur des priorités de l'UNOCA.

Concluant les travaux, MM. Ahmad Allam-Mi (Secrétaire Général de la CEEAC) et François Louncény Fall, Chef de l'UNOCA, ont réaffirmé leur disponibilité à continuer à œuvrer pour que leur coopération se renforce et se diversifie davantage.



## LUTTE CONTRE L'ARMÉE DE RÉSISTANCE DU SEIGNEUR : UNE DÉLÉGATION DE L'UNOCA EN RCA

Une délégation de l'UNOCA composée du Colonel Cheikh Tidiane Mbodji (Conseiller militaire principal), de la Commissaire Irène Gaga (Conseillère principale Police) et de Mme Léocadie Nahishakiye (Conseillère politique/Point focale LRA et groupes armés), a séjourné à Bangui puis à Obo (République centrafricaine) du **23 au 30 juillet 2017**. Cette mission leur a permis de faire une évaluation et une analyse de la situation sécuritaire suite au départ des troupes ougandaises et des forces spéciales américaines qui y contribuaient à la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). La délégation

a observé et noté que le désenclavement d'Obo, ville située à plus de 1200 km à l'Est de la capitale, fait partie des priorités gouvernementales. Elle a cependant estimé qu'il était urgent d'y déployer des forces de l'Union africaine, en attendant le renforcement des capacités de celles des FACA (Forces armées centrafricaines) - auxquelles il faudrait par ailleurs donner des moyens nécessaires pour répondre efficacement à la menace de toutes les forces négatives présentes dans cette zone, y compris la LRA.

### EN BREF

■ Le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a séjourné au Burundi du **08 au 13 juillet 2017**. Cette mission de familiarisation avec les hautes autorités burundaises, y compris le Président Pierre Nkurunziza, lui a permis de souligner la nécessité pour les uns et les autres de faire preuve de volonté réelle et de constante adhésion à tout dialogue sans exclusive propre à contribuer à la réconciliation, à la stabilité et à la prospérité nationales. Il a réaffirmé la disponibilité des Nations Unies de continuer à œuvrer dans ce sens.

■ Le Colonel Abdel Madjid Youssouf Brahim, Conseiller militaire/UNOCA, a participé à la réunion des experts tenue du **25 au 26 juillet 2017** à Ndjamen (Tchad) en prélude à la Conférence des ministres de la CEEAC sur la sécurité des ressources naturelles, les conflits homme/faune et les conflits liés à l'utilisation des terres en Afrique centrale. Ce segment ministériel, qui a eu lieu du **27 au 28 juillet 2017** (à huis-clos), a été sanctionné par une Déclaration et un communiqué

final dans lesquels les pays de la sous-région s'engagent à prendre des mesures nécessaires pour renforcer l'équilibre et la protection de l'écosystème.

■ En visite à Ndjamen du **26 au 30 juillet 2017**, le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a rencontré de hauts responsables du Gouvernement, des acteurs politiques et des partenaires internationaux avec lesquels il a discuté de la situation du Tchad et des questions régionales. Ce dernier point faisait partie des dossiers abordés avec le Président tchadien, M. Idriss Deby Itno. Ils ont notamment échangé sur l'évolution de la situation en République centrafricaine, y compris des moyens par lesquels le Tchad pourrait renforcer la coopération bilatérale avec la RCA afin de contribuer davantage à sa stabilité. Ils ont soutenu qu'il serait judicieux de relancer la commission mixte de coopération bilatérale chargée de questions d'intérêt commun comme la sécurité, la transhumance et les réfugiés.



## **RESOLUTION 1325 :** nécessité d'inclure les femmes dans les processus de paix



**D**u 2 au 4 août 2017, le siège de l'UNOCA a abrité un atelier sous-régional sur « l'intégration de la dimension genre dans l'alerte précoce et la prévention des conflits en Afrique centrale ». Les participants (une vingtaine) ont essentiellement discuté des questions liées à l'égalité hommes/femmes. Ils ont aussi et surtout réfléchi sur les voies et moyens de renforcer les capacités du Secrétariat Général de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) dans ce domaine. A cet égard, l'expérience de la Commission de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été sollicitée, en particulier en ce qui concerne la prise en compte des enjeux relatifs à l'égalité des sexes dans le Réseau de l'alerte précoce de la CEDEAO (ECOWARN).

### **Alerte précoce : l'importance de la société civile**

L'expertise d'ONU-Femmes a enrichi les échanges interactifs auxquels ont contribué les représentants de plusieurs Ministères en charge des questions liées au genre venus de certains pays d'Afrique centrale. « L'égalité des sexes, l'autonomisation de la femme et la prévention sont au centre de tous les piliers des Nations Unies », a souligné le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA dans son allocution d'ouverture des travaux. M. François Louncény Fall a rappelé que le Secrétaire général António Guterres, qui attache une très grande importance à ces enjeux, s'est engagé à assurer une participation active des femmes à tous les niveaux. Il a précisé que plusieurs instruments régionaux et internationaux, en particulier la résolution 1325 du Conseil de sécurité, reconnaissent la contribution significative des femmes dans la prévention, la résolution et la gestion des conflits. D'où la nécessité impérieuse de les inclure dans les processus de paix. M. Fall a insisté sur cet aspect en indiquant que « la société civile est une ressource immense pour l'alerte précoce et la prévention

des conflits ». Il a cité le modèle des Salles de veille des femmes (Women's situation rooms) - utilisé pour détecter et atténuer la violence électorale dans de nombreux pays en Afrique.

Le Représentant spécial a exprimé le vœu que le Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) de la CEEAC tire le plus grand profit de cet atelier. Il a notamment plaidé pour que le MARAC mette en place des « stratégies permettant de consulter et d'impliquer les femmes, tant au niveau national que sous-régional, afin de pleinement les utiliser comme ressource pour une prévention efficace des conflits ». Les recommandations de l'atelier ont tenu compte de ce plaidoyer. Elles complètent celles d'une rencontre similaire organisée à Libreville du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août 2017 sur le « renforcement de la coopération entre la CEEAC et la société civile en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits en Afrique centrale ».



## MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU RÉGIONAL DES FEMMES DES MÉDIAS POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et la plateforme des Femmes éditrices pour la Paix et la Sécurité en Afrique centrale (FEPPSAC) ont co-organisé, du **29 au 31 août 2017** à Yaoundé, un atelier sur le thème « pour une coopération dynamique en faveur de la paix et la sécurité entre la CEEAC et les femmes des médias ».

Cette importante rencontre, qui a bénéficié du soutien technique et financier de l'UNOCA, a permis de faire le point sur l'implication des femmes dans les processus de paix en Afrique centrale, dix-sept ans après l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les Femmes, la Paix et la Sécurité.

Au-delà de la nécessité d'intensifier le plaidoyer en faveur de la mise en œuvre effective de cette résolution, la trentaine de

participantes mobilisée a mis en lumière les outils et les bonnes pratiques en matière de communication, d'information et de sensibilisation dans ce domaine. Pour mieux agir et fédérer les synergies en faveur de cette cause, elles ont décidé de la création d'un Réseau régional des femmes des médias pour la paix et la sécurité en Afrique centrale. Une équipe provisoire de coordination pilotée par Mme Melissa Bendome (Gabon) a été mise en place. Ce qui a facilité la signature d'un Mémoire d'entente entre le Réseau et l'ONG *Women's International League for Peace and Freedom (WILPF Cameroon)*.

En dehors du Gabon, neuf autres pays de l'Afrique centrale étaient représentés à l'atelier de Yaoundé : Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Rwanda et Tchad.



### EN BREF

■ Le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a effectué une mission officielle à São Tomé-et Príncipe du **7 au 10 août 2017**. Cette mission lui a permis d'échanger avec les hautes autorités santoméennes, les leaders des principaux partis politiques, des représentants des ONG ainsi qu'avec les collègues du Système des Nations Unies. Avec le Président Evaristo Carvalho, M. Fall a abordé les questions d'intérêt commun et réitéré la disponibilité de l'ONU à continuer à soutenir les efforts de développement du gouvernement. Cette mission entrait dans le cadre d'un programme de visites de familiarisation et de travail dans les onze pays d'Afrique centrale couverts par l'UNOCA.

■ La salle de conférences de l'UNOCA a accueilli l'ensemble du personnel du Système des Nations Unies le **18 août 2017** à l'occasion de la cérémonie organisée par le PNUD pour dire au revoir à Madame Marie-Evelyn Pétrus-Barry, Coordonnatrice résidente et Représentante résidente du PNUD au Gabon. Un moment chargé d'émotions, qui a permis de retracer, à travers un documentaire et des témoignages, plus de quatre années au service des Nations Unies et du pays hôte. M. Anatole Ayissi, Chef de Cabinet/UNOCA, qui y représentait le Bureau, a salué l'exemplarité du travail de Mme Petrus-Barry, magnifiant au passage sa bonne collaboration avec l'UNOCA. Partie à la retraite, elle a été remplacée par M. Stephen Jackson, qui a officiellement pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2017.



## TOURNOI DE LA PAIX : le football pour promouvoir un monde sans violence



La quatrième édition du Tournoi de la Paix organisée le **23 septembre 2017** au stade de l'Institut sous-régional multisectoriel de technologie appliquée, de planification et d'évaluation de projets (ISTA/CEMAC) à Libreville a été remportée par les Forces de police nationale face aux Sapeurs pompiers (1-0). Les deux formations étaient arrivées en tête de leur poule respective (A et B) avec 9 points et 6 points. La CEEAC ; les Eléments français au Gabon ; Gabon Télévision ; le Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des Droits humains et le Système des Nations Unies, avaient également pris part à ce mini-championnat de football proposé dans le cadre de la Journée internationale de la Paix - dont la célébration avait commencé lundi **18 septembre** avec des débats et des réflexions autour du thème de 2017, « Ensemble pour la paix : respect, dignité et sécurité pour tous ».

### Un moment de communion et de fraternité

Plusieurs organismes, parmi lesquels l'UNOCA et la CEEAC, avaient intégré et fait confiance aux femmes et aux jeunes dans leurs effectifs. Les uns et les autres s'étaient retrouvés autour du ballon rond et dans une ambiance conviviale pour célébrer, dans la communion et la fraternité, la paix comme valeur universelle sans laquelle il serait impossible d'envisager un développement durable.

Dans son mot de bienvenue, Dr. Boureima Hama Sambo, Représentant résident de l'OMS, qui parlait au nom du Système des Nations Unies, a insisté sur cet enjeu. Il a salué l'engouement autour du Tournoi, en précisant qu'il s'agissait aussi d'une « occasion de sensibiliser l'opinion nationale et internationale, en particulier les jeunes, sur l'importance du fair-play, du dialogue, de la tolérance ainsi que du respect de la diversité et des droits de l'homme dans la promotion d'un monde sans violence ». L'exposition organisée en marge du Tournoi, qui a mobilisé et attiré un grand nombre de visiteurs, a permis d'atteindre ces objectifs (voir photo ci-dessous).

Initié en 2013 par l'UNOCA, le Tournoi obéit à un principe fondamental : il y a certes un vainqueur, mais il n'y a pas de vaincu. C'est pourquoi toutes les équipes reçoivent une récompense, notamment un trophée original à base de la pierre de «Mbigou» surplombé d'une colombe, symbole de la paix. En dehors des trophées, tous les participants ainsi que les étudiants de l'ISTA ont aussi reçu des ballons mis à la disposition de l'UNOCA par la Confédération africaine de football (CAF). Gabon Télévision, les Sapeurs pompiers et les Forces de police nationale ont été respectivement champions des éditions 2013, 2014 et 2015. Pour des raisons pratiques, le Tournoi n'a pas eu lieu en 2016.







©CEDEAO



©CEDEAO

En étroite collaboration avec le Secrétariat général de la CEEAC, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'UNOCA a organisé un

atelier interrégional du **11 au 13 septembre 2017**, dans les locaux de la CEDEAO à Abuja (Nigéria). L'atelier a favorisé l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques entre la CEEAC et la CEDEAO dans plusieurs domaines, y compris l'alerte précoce ; la prévention des violences électorales ; l'intégration régionale ; etc.

Cette activité a rassemblé 40 membres du personnel de la CEEAC et de la CEDEAO ainsi que ceux de l'UNOCA, de l'UNOWAS, du Département des Affaires politiques (Unité de soutien à la médiation des Nations Unies), du PNUD, de l'UNESCO et du Réseau Ouest africain pour la consolidation de la paix. A l'issue des travaux, les participants ont souligné la nécessité pour la CEEAC et la CEDEAO de formaliser leur partenariat à travers un mémorandum d'entente. Ils ont aussi insisté sur l'institutionnalisation d'une coopération quadripartite entre la CEEAC, la CEDEAO, l'UNOCA et l'UNOWAS.

## EN BREF

■ Du **6 au 8 septembre 2017**, le Représentant spécial a participé à la table ronde des donateurs organisé à Paris par le gouvernement tchadien. Il a exhorté les partenaires nationaux et internationaux à accompagner le Tchad dans ses priorités de développement, compte tenu du rôle que ce pays joue dans les efforts de stabilité de la sous-région et dans la gestion de la crise humanitaire qu'elle traverse. M. Francois Louncény Fall a saisi cette occasion pour évoquer la situation politique, notamment en insistant sur la nécessité d'ouvrir un véritable dialogue inclusif afin de mettre en oeuvre les réformes politiques et institutionnelles.

■ Des collègues du Centre de services régionaux des Nations Unies d'Entebbe (RSCE) ont effectué une mission à Libreville du **12 au 14 septembre 2017** (photo). Durant cette visite de travail organisée par le Service d'appui à la Mission, ils ont échangé avec tous les fonctionnaires nationaux et internationaux de l'UNOCA, auquel RSCE apporte une assistance à distance sur le plan administratif, y compris sur les questions liées aux droits et avantages des employés. Les rencontres avec le Représentant spécial et toutes les autres composantes du bureau ont permis de mieux comprendre les mécanismes de fonctionnement ainsi que les contraintes de ce Centre onusien, qui gère des dossiers de pas moins de 20 400 membres du personnel issus d'une vingtaine de bureaux à travers l'Afrique.



■ Le **15 septembre 2017**, l'annexe de la salle de conférences de l'UNOCA a servi de cadre à une cérémonie organisée en l'honneur d'Abdel Madjid Youssouf Brahim (Conseiller militaire), promu au grade de Colonel de l'armée tchadienne. Un moment chargé d'émotion pour l'officier supérieur et pour l'ensemble du personnel mobilisé pour l'heureuse circonstance. Le Colonel a eu droit à des chaleureuses félicitations. Le Représentant Spécial/Chef de l'UNOCA a salué cet avancement mérité, dernière étape avant le sacre suprême, le grade de Général.



## ONU-CAMEROUN : M. Guterres reçu par le Président Biya en présence du Chef de l'UNOCA



©Photo Présidence de la République du Cameroun

**L**e Représentant spécial, M. François Louncény Fall, était dans la délégation du Secrétaire général des Nations Unies lors de sa visite à Yaoundé (Cameroun), le **27 octobre 2017**. Il a pris part à l'audience accordée à M. António Guterres par le Président Paul Biya, en présence également de la Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Cameroun, Mme Allegra Maria Del Pilar Baiocchi, entre autres.

Au cours de cette audience (photo), le patron de l'ONU a réaffirmé l'attachement de l'institution dont il a la charge à l'unité et à l'intégrité territoriale du Cameroun. Il a cependant demandé au gouvernement de veiller à faire usage de la force de façon proportionnée dans le cadre de la crise anglophone et cela, conformément aux normes internationales en matière de respect des droits de l'homme.

Par ailleurs, M. Guterres a, une fois de plus, préconisé l'ouverture d'un vrai dialogue dans le but de trouver une solution durable à cette crise, indiquant que l'ONU était prête à apporter aux autorités camerounaises tout le concours nécessaire. Cette détermination a été plus tard rappelée dans son 13<sup>e</sup> rapport sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA. « J'engage le gouvernement camerounais et l'ensemble des Camerounais à prendre immédiatement des mesures de nature à prévenir toute nouvelle flambée de violence et à œuvrer de concert, notamment à la faveur d'un dialogue ouvert et [inclusif], à dégager des solutions à long terme propres à permettre de vider tous griefs », y souligne M. Guterres.

Avant son escale au Cameroun, le Secrétaire général des Nations Unies avait séjourné en République Centrafricaine du 24 au 27 octobre 2017.

### EN BREF

■ L'UNOCA a participé, du **4 au 5 octobre 2017** à Libreville, à une réunion des chefs d'État-major de la marine et d'autres acteurs maritimes des États membres de la CEEAC. La réunion a favorisé des échanges sur la mise en œuvre du Code de conduite relatif à la prévention et à la répression des actes de piraterie, des vols à main armée à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les participants ont saisi cette occasion pour faire des propositions en matière de réformes judiciaires concernant les affaires maritimes ainsi que sur les mesures juridiques, opérationnelles et financières prévues dans la stratégie régionale en matière de sûreté maritime.

■ L'UNOCA et l'UNOWAS ont tenu le **6 octobre 2017** une réunion conjointe à Dakar (Sénégal), en vue de renforcer leur partenariat, y compris dans le cadre de leurs appuis respectifs à la CEEAC et à la CEDEAO. Les deux bureaux régionaux ont décidé d'institutionnaliser leur coopération dans les domaines de la sécurité maritime, de la prévention et de la répression de l'extrémisme violent et du terrorisme, de la transhumance et du renforcement des capacités institutionnelles des organisations sous-régionales.



# UNOCA

BUREAU RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE

- LE TERRORISME EST UN CRIME. LES NATIONS UNIES ACCOMPAGNENT LES ETATS ET LES ORGANISATIONS REGIONALES DANS LA LUTTE CONTRE CETTE BARBARIE INJUSTIFIABLE
- L'UNOCA RESTE PARTICULIEREMENT MOBILISE AUX COTES DE SES PARTENAIRES POUR METTRE FIN A LA MENACE QUE CONSTITUE BOKO HARAM POUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE



Du **16 au 18 octobre 2017**, Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique, a pris part, à Douala, à l'atelier « Médias et pluralisme au Cameroun : les défis de l'information, de l'identité et de la viabilité du journaliste » - suivi d'une réunion d'évaluation et de planification, le **20 octobre** à Yaoundé. Il faisait partie des facilitateurs de cette session qui a regroupé une trentaine de journalistes de la presse privée et publique - issus de différents types de médias (radios, télévisions, presse écrite, presse en ligne, etc.). Des collègues de l'UNESCO (Cameroun et Namibie) ainsi que des universitaires et un expert du Conseil national de la communication ont également proposé des présentations sur divers sujets en rapport avec la thématique de l'atelier.

Cette activité initiée par le bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique centrale a permis d'aborder les enjeux majeurs de la profession à quelques mois des échéances électorales

importantes au Cameroun, y compris l'analyse des menaces que subit le journalisme professionnel avec l'omniprésence voire l'omnipotence des réseaux sociaux. Les participants ont également été sensibilisés sur les risques et dangers liés à l'exercice de leur métier en zones ou en période de conflits/non-conflit. Sur ce point, l'importance des mesures de sécurité individuelle et collective en amont et en aval de la couverture médiatique sur le terrain a été mise en exergue. L'exposé du Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique/UNOCA sur la résolution 2222 (2015) du Conseil de sécurité sur la protection des journalistes a permis de fournir des informations et des éclairages sur cette question.

Les travaux ont été sanctionnés par des recommandations mettant l'accent sur la nécessité d'accompagner les professionnels de l'information dans des actions visant à renforcer leurs capacités ou leurs contributions à l'organisation des scrutins apaisés au Cameroun.

## EN BREF

■ Le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA était à Brazzaville le **13 octobre 2017**. Durant son séjour, il a eu des entretiens avec le Président Denis Sassou Nguesso et les présidents des deux chambres du Parlement. Il a salué les initiatives prises par les autorités congolaises pour régler la crise dans la région du Pool par le dialogue, et a encouragé le gouvernement et le Parlement à accélérer la mise en place des plateformes de dialogue politique et social prévues par la Constitution de 2015. Il a souligné la nécessité d'organiser en toute célérité et équité le procès des dirigeants de l'opposition détenus et de garantir à ces derniers de bonnes conditions de détention, tel que prescrit par les normes internationales. Il a félicité les autorités d'avoir libéré certains détenus pour des raisons humanitaires.

■ En coopération avec l'Union africaine, l'UNOCA a organisé, du **19 au 20 octobre 2017** à Entebbe (Ouganda), un atelier à l'intention des commandants de secteur de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine chargé de traquer l'Armée de résistance du seigneur (LRA). Cette rencontre a permis de créer une plateforme d'échange d'informations entre la Force régionale d'intervention et les missions des Nations Unies dans les zones où sévit la LRA.

■ Du **25 octobre 2017**, l'UNOCA a copiloté une mission interinstitutions au Tchad chargée d'aider l'équipe pays des Nations Unies à adopter une stratégie de consolidation de la paix. Le SG/ONU estime que ce pays remplit les conditions requises pour recevoir un financement du Fonds pour la consolidation de la paix.

■ Le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA a pris part le **30 octobre 2017** à N'Djamena (Tchad), au Sommet extraordinaire de la CEMAC. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris acte de la ratification par tous les six pays membres de l'accord de 2013 sur la libre circulation des personnes dans la sous-région.

■ Du **30 au 31 octobre 2017**, l'UNOCA a organisé une visite, à Bangui (RCA), du bureau du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). La mission a permis d'évaluer l'évolution de la situation politique et sécuritaire de ce pays en proie à une instabilité dont l'impact national et sous-régional préoccupe la communauté internationale.



## LUTTE CONTRE L'EXTREMISME : les jeunes, une force à prendre en compte

« La jeunesse, si elle est convenablement prise en charge, peut servir de rempart contre l'extrémisme violent et être un facteur de paix et de stabilité ainsi qu'un moteur de développement socio-économique ». M. François Louncény Fall, Représentant spécial, a fait cette déclaration le **30 novembre 2017** à Libreville, à l'ouverture du « Forum panafricain des jeunes pour la culture de la paix et la lutte contre la radicalisation en vue de la création d'un système d'alerte précoce en Afrique centrale ». En rappelant cette place primordiale des jeunes dans la société, le Chef de l'UNOCA a fait observer que « la paix, la sécurité et la stabilité ne peuvent pas être durables dans notre région si la majorité de la population, c'est-à-dire la jeunesse, est tenue à l'écart des cadres où sont définies les mesures de prévention et de résolution des crises et des conflits ».

### L'importance de la résolution 2250

« S'il est facile de nos jours de juger que les menaces à la paix et à stabilité dans nos pays passent souvent par la jeunesse, du fait de sa vulnérabilité, nous devons aussi être assez lucides pour nous rendre compte que la réponse à ces menaces passera forcément par cette même jeunesse, du fait de son dynamisme et parce qu'elle représente l'avenir », a expliqué M. Fall, interpellant par ailleurs cette catégorie sociale par rapport à son engagement dans la prévention et la lutte contre la radicalisation et le terrorisme : « [...] Exigez d'avoir une voix au chapitre et proposez des solutions novatrices mais réalistes

aux défis actuels à la paix et à la sécurité qui, s'ils ne sont pas relevés, auront des retombées encore plus fâcheuses dans un avenir qui n'est plus très lointain ». A cet égard, le Représentant spécial a rappelé que la résolution 2250 adoptée en décembre 2015 par Conseil de sécurité des Nations Unies constitue « un tournant historique car elle réhabilite les jeunes comme des partenaires importants dans les efforts de lutte contre l'extrémisme violent ainsi que la promotion et la consolidation de la paix dans le monde ».

Co-organisé par le Gouvernement gabonais, l'UNOCA, l'UNESCO et la CEEAC, le Forum de Libreville, qui avait duré trois jours, avait permis aux représentants des jeunes d'Afrique centrale d'être davantage sensibilisés sur l'importance de cette résolution [2250]. A l'issue des travaux, ils ont adopté un projet sous-régional portant sur le « Renforcement des capacités des jeunes en gestion de mouvements associatifs et création d'un système d'alerte précoce de la jeunesse pour la paix et la sécurité en Afrique centrale ». Initié par la CEEAC et le Système des Nations Unies, ce projet a été présenté à des bailleurs de fonds présents à l'atelier de Libreville.

« La paix, la sécurité et la stabilité ne peuvent pas être durables dans notre région si la majorité de la population, c'est-à-dire la jeunesse, est tenue à l'écart des cadres où sont définies les mesures de prévention et de résolution des crises et des conflits ».

EN BREF



■ Le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, et son collègue de l'Afrique de l'Ouest/ Chef de l'UNOWAS, M. Mohamed Ibn Chambas, ont pris part à l'ouverture d'un séminaire régional sur la prévention de l'extrémisme violent, le **27 novembre 2017**, à Yaoundé. Des experts des deux bureaux ont également participé aux travaux. Durant son séjour dans la capitale camerounaise, MM. Fall et Chambas ont aussi rencontré le Secrétaire général de la Présidence, M. Ferdinand Ngoh Ngoh. Le Chef de l'UNOCA a en outre assisté à la cérémonie d'ouverture de la 4<sup>e</sup> Réunion du Comité de pilotage de la rationalisation des Communautés

économiques régionales en Afrique centrale (COPIL/CER-AC), qui a eu lieu le 27 novembre 2017 à Yaoundé. L'événement a été présidé par le Premier Ministre Philémon Yang, en présence de plusieurs autorités et responsables des organisations régionales, y compris, entre autres, le Secrétaire général de la CEEAC, M. Ahmad Allam-Mi, le Président de la Commission de la CEMAC, M. Daniel Ona Ondo, etc.

■ L'UNOCA et l'Union africaine (UA) ont co-organisé du **30 novembre** au 1<sup>er</sup> décembre 2017, la deuxième réunion annuelle de coordination des Points focaux en charge du dossier relatif à

la lutte contre l'Armée de résistance du seigneur (LRA). La rencontre, qui s'est déroulée à Entebbe (Ouganda), a été coprésidée par M. Anatole Ayissi, Chef de Cabinet/UNOCA, et le Lieutenant-Général Jackson Tuwei, Envoyé spécial de l'UA pour la LRA (photo). Outre les Nations Unies et l'UA, elle regroupait des partenaires gouvernementaux bilatéraux, des organisations non gouvernementales et des représentants de la société civile des pays touchés par la LRA, notamment la République centrafricaine (RCA), la République démocratique du Congo (RDC), le Soudan du Sud et l'Ouganda. Les échanges ont porté sur l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie régionale des Nations Unies contre la LRA et de l'Initiative de coopération régionale de l'Union africaine pour l'élimination de la LRA. Pour l'essentiel, les participants ont évoqué la nécessité de l'implémentation des projets d'insertion et de développement à long terme dans les zones concernées. Par ailleurs, ils ont plaidé pour la recherche des solutions urgentes et durables au vide sécuritaire créé par le retrait des forces ougandaises et des conseillers militaires américains, qui jouaient un rôle important dans la lutte contre la LRA, en particulier dans l'Est de la RCA.

# **UNSAC :** ce qu'il faut retenir de la 45<sup>ème</sup> réunion tenue du 4 au 8 décembre 2017 à Kigali



Les Nations Unies ont réaffirmé leur détermination à continuer à soutenir les efforts de paix et de sécurité en Afrique centrale, en étroite collaboration avec leurs partenaires régionaux, en particulier la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC). Dans une allocution le **8 décembre 2017** lors de la 45<sup>ème</sup> réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), M. François Louncény Fall, Représentant spécial et Chef de l'UNOCA (photo ci-dessus), a insisté sur cet engagement après avoir exprimé ses inquiétudes par rapport à la situation politique et sécuritaire dans la sous-région. Celle-ci « demeure confrontée à de nombreux défis », a-t-il relevé, en mettant par ailleurs l'accent sur les difficultés auxquelles font face certains pays membres de l'UNSAC, notamment le Cameroun (régions anglophones), le Congo (Pool) ainsi que le Burundi et la République démocratique du Congo (RDC) où « les tensions politiques et sécuritaires » constituent toujours « une source de profonde préoccupation ».

« J'appelle toutes les parties prenantes à faire le choix du dialogue, inclusif et de bonne foi, pour résoudre leurs différends par la voie pacifique », a souligné M. François Louncény Fall, précisant, en ce qui concerne la RDC, qu'il est important de renforcer les efforts en vue de la mise en œuvre de l'Accord Politique du 31 décembre 2016.

Quant à la République Centrafricaine (RCA), le Représentant spécial a salué le huis clos ministériel qui a y été consacré et au cours duquel tous les chefs de délégation de l'UNSAC ont fermement redit leur soutien à la reconstruction d'un Etat centrafricain fort. Le Ministre camerounais des Relations extérieures, M. Mbella Mbella, qui a dirigé cette session restreinte en sa qualité de Président sortant du Comité, a apprécié cette marque de solidarité, en ajoutant que tout doit être mis en œuvre afin que la RCA reste debout et retrouve une stabilité durable propice à son développement.

## **RCA : pour un allègement de l'embargo sur les armes**

« La Déclaration de Kigali sur la situation en République Centrafricaine » adoptée à l'issue de la 45<sup>ème</sup> réunion de l'UNSAC traduit la détermination des Etats dans ce sens. La Déclaration recommande aux partenaires régionaux et à la communauté internationale de « s'impliquer davantage pour que le Conseil de sécurité poursuive l'allègement de l'embargo sur les armes en vue de l'équipement et du réarmement des Forces armées centrafricaines (FACA) et encourage la MINUSCA à soutenir la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national ».

Les Ministres en charge des Affaires étrangères de l'Afrique centrale et les chefs de délégations présentes à la 45<sup>ème</sup> réunion de l'UNSAC (photo ci-dessous) ont également adopté une Déclaration sur la réforme du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX). Ils ont aussi suivi avec intérêt la lecture du communiqué ayant sanctionné l'atelier sur « l'implication des jeunes dans la prévention et la résolution des conflits, la lutte contre la radicalisation et la participation à un système d'alerte précoce » tenu le **7 décembre 2017**, en marge de leur session (voir page 21). La Ministre rwandaise des Affaires étrangères, Madame Louise Mushikiwabo, élue à la présidence tournante du Comité pour six mois, a félicité les jeunes pour leur engagement en faveur de la paix et de la sécurité dans la sous-région. Le Bureau dont elle a la charge comprend en outre le Congo (première vice-présidence), le Tchad (deuxième vice-présidence) et la RDC (rapporteur).

Le Rwanda présidera le Comité jusqu'à sa 46<sup>ème</sup> session qui aura lieu à Brazzaville au Congo durant le premier semestre 2018. Comme Kigali, celle-ci sera précédée par la réunion des Points focaux puis celle des experts.





## UNSAC - 45<sup>E</sup> RÉUNION : RENCONTRE INAUGURALE DES POINTS FOC AUX NATIONAUX

Pour la première fois, et conformément aux recommandations de la 44<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) tenue à Yaoundé en mai-juin 2017, la 45<sup>e</sup> session de l'UNSAC avait commencé avec une rencontre des Points focaux nationaux, le **4 décembre 2017** au Ministère rwandais des Affaires étrangères.

Cette rencontre a permis de peaufiner le programme de travail, y compris les sujets inscrits à l'ordre du jour. Les participants ont également procédé à une évaluation des progrès effectués dans le cadre de la revitalisation du Comité.

La réunion des Points focaux a ainsi facilité les travaux des experts qui a eu lieu avant la session ministérielle du 8 décembre. Cette tradition sera maintenue.



## DES JEUNES PLAIDENT POUR LE RENFORCEMENT DE LEUR IMPLICATION DANS LA GESTION DES CONFLITS

Comme indiqué plus haut (page 20), nous publions ci-dessous, l'intégralité du Communiqué final lu par des représentants des jeunes d'Afrique centrale lors de la 45<sup>e</sup> réunion ministérielle de l'UNSAC. Le texte est le fruit d'un atelier inédit organisé avec le soutien de l'UNOCA et de la CEEAC



« Nous, les jeunes du réseau panafricain pour la culture de la paix (PAYNCOP) et des Conseils nationaux de la jeunesse (CNJ) des pays de la CEEAC, réunis à Kigali à l'occasion de la quarante-cinquième réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) :

**Faisant référence** à la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies selon laquelle « les jeunes devraient prendre une part active à l'instauration d'une paix durable et oeuvrer à la justice et à la réconciliation, et que l'importance démographique de la jeunesse actuelle est un atout qui peut contribuer à instaurer durablement la paix et la prospérité économique » ;

**Considérant** la Charte africaine de la jeunesse, notamment en son article 17, qui reconnaît le rôle important de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la non-violence ;

**Félicitant** les Gouvernements des pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), le Secrétariat général de la CEEAC, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour leurs efforts en vue de promouvoir un engagement accru des jeunes dans la prévention des conflits et l'alerte précoce en Afrique centrale ;

**Appelons** l'ensemble des jeunes d'Afrique centrale à s'engager activement dans la promotion et le renforcement de la culture de la paix ;

« [Nous] exhortons les Etats membres de la CEEAC à soutenir le développement participatif et la mise en place de stratégies nationales par les institutions concernées, la société civile et la jeunesse aux niveaux local et national, pour lutter contre la discrimination sous toutes ses formes, y compris celle touchant les jeunes migrants et la diaspora »

**Exhortons** les Etats membres de la CEEAC à soutenir le développement participatif et la mise en place de stratégies nationales par les institutions concernées, la société civile et la jeunesse aux niveaux local et national, pour lutter contre la discrimination sous toutes ses formes, y compris celle touchant les jeunes migrants et la diaspora ;

**Affirmons** notre volonté à soutenir la promotion d'une Stratégie opérationnelle pour la jeunesse afin de permettre son autonomisation et sa contribution au développement et à l'intégration de la sous-région de l'Afrique centrale, avec l'appui de la CEEAC, de l'UNOCA, de l'UNESCO et de l'OIF ;

**Prions respectueusement** les hautes instances de la CEEAC de s'approprier et d'accompagner la mise en oeuvre du projet sur le « Renforcement des capacités des jeunes en gestion de mouvements associatifs et de participation au système de prévention des conflits et des violences et de contribution de la jeunesse à l'alerte précoce pour la paix et la sécurité en Afrique centrale ».

*Fait à Kigali, le 8 décembre 2017*

La situation globale en Afrique centrale entre juin et novembre 2017 était toujours marquée par des tensions sociopolitiques, des difficultés économiques ainsi que des attaques et des « abus horribles » perpétrés par des groupes armés contre les civils, selon une présentation faite le **13 décembre 2017** au Conseil de sécurité par le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, François Louncény Fall. Selon le compte rendu des travaux, il a plaidé pour une approche nationale, régionale et internationale « concertée » afin d'éviter toute dégradation de la situation. Il a aussi insisté sur l'engagement de son Bureau en vue de faciliter le règlement politique des conflits et des crises qui émaillent la région.

Le Représentant spécial a notamment mis en relief l'environnement difficile au Tchad, où il a « encouragé le gouvernement et les chefs d'opposition à discuter les modalités d'un dialogue inclusif et d'un calendrier en vue de parvenir à des propositions de solutions aux défis économiques et de gouvernance que connaît ce pays [ainsi que sur] les réformes qui créeront les conditions favorables à la tenue des élections législatives ». S'agissant du Congo, M. Fall a indiqué que des figures bien connues de l'opposition étaient toujours emprisonnées sans avoir été jugées, tandis que la situation sécuritaire dans le département du Pool demeure précaire.

## Redoubler des efforts de prévention

Au Cameroun, le Représentant spécial a fait observer que la moitié de la population était affectée soit par les activités de Boko Haram dans le Nord du pays, soit par la crise en République Centrafricaine (RCA), dans l'Est, soit encore par le mouvement séparatiste anglophone, dans les régions du Nord-

Ouest et du Sud-Ouest. « Nous devons redoubler nos efforts de prévention afin d'éviter une aggravation des tensions », a dit le Chef de l'UNOCA, en rappelant que des élections sont prévues en 2018. Si M. Fall a salué les mesures de réforme des secteurs éducatif et judiciaire prises par le gouvernement, ainsi que la libération d'un certain nombre de leaders anglophones, il a souligné le besoin d'un dialogue plus fondamental sur la question de la gouvernance afin de remédier au sentiment de marginalisation ressenti par la population.

Le Représentant spécial s'est aussi appesanti sur la situation en RCA, en plaidant pour que le processus de paix progresse, dans le cadre de l'Initiative africaine. Le Gabon a également retenu son attention. Ici, « le contexte national est caractérisé par la persistance du ralentissement économique et des mouvements de grève, ainsi que le débat sur un projet controversé de réforme constitutionnelle », a souligné M. Fall. Il a expliqué que l'opposition et une partie de la société civile critiquaient la méthode utilisée, considérée comme non inclusive et illégitime, ainsi que la substance de la réforme constitutionnelle qui représente, selon elles, un « recul démocratique » [...]. Le candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, Jean Ping, conteste toujours la réélection en 2016 du Président Ali Bongo Ondimba et a refusé de participer à un dialogue avec ce dernier, a-t-il insisté.

Pour le reste, le Représentant spécial a évoqué les menaces que représentent les groupes armés et les mouvements terroristes, y compris l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et Boko Haram. Par ailleurs, M. Fall a tenu à saluer les avancées de l'intégration régionale, la liberté de circulation étant désormais devenue une réalité au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

## EN BREF

■ Vendredi **1<sup>er</sup> décembre 2017**, le repas de Noël a été organisé dans la salle de conférence de l'UNOCA, en présence du Représentant spécial, M. François Louncény Fall. Dans son discours introductif, M. Paul Rwakibale, Chef de Service d'appui à la mission, a remercié les collègues pour leur mobilisation et leur implication dans le succès de cet événement. Il a particulièrement apprécié le travail important de ceux et de celles qui n'ont ménagé aucun effort pour apprêter et proposer un buffet avec, au menu, des plats issus essentiellement de la vingtaine de pays représentant les nationalités que compte l'UNOCA. Le Représentant spécial a félicité le personnel pour cette belle initiative, qui a permis de conclure en beauté une année à la fois laborieuse et dynamique. Il a saisi cette opportunité pour rendre hommage à M. Gianluca Rampolla, Chef par intérim de la Section politique durant six mois - qui a quitté Libreville courant décembre 2017 pour des nouvelles fonctions de Coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Papouasie-Nouvelle-Guinée. M. François Louncény Fall a salué son dévouement et son professionnalisme, avant de lui souhaiter bonne chance dans l'accomplissement de ses missions. Il a adressé les mêmes mots chaleureux, sympathiques et pleins d'espoir à M. Jeffrey Means, Conseiller politique, qui a décidé d'observer une pause sabbatique. Après ces propos « appétissants », l'événement s'est poursuivi et s'est achevé dans une ambiance conviviale.

■ La Division Police du Département de maintien de la paix des Nations Unies et l'Union africaine ont organisé, du **3 au 8 décembre 2017** à Addis-Abeba (Ethiopie), le premier cours de perfectionnement de commandement des Officiers supérieurs féminins de police. Quarante-huit participantes

servant aussi bien dans les missions onusiennes que dans leurs pays d'origine ont suivi cette formation théorique et pratique, qui a favorisé des échanges d'expériences et des discussions fécondes sur des thématiques inscrites au programme. La Commissaire Irène Gaga, Conseillère principale Police/UNOCA, en faisait partie. Au-delà des procédures et mécanismes liés au fonctionnement général de l'ONU, l'accent a été mis sur le leadership des femmes. Les participantes ont reçu des certificats à l'issue de cette formation.

■ L'UNOCA a pris part aux activités marquant la Journée internationale des droits de l'Homme célébrée chaque année le 10 décembre. Le Bureau a notamment suivi avec une attention soutenue « la semaine de publication des droits de l'Homme dans les lieux de privation de liberté » lancée à la prison centrale de Libreville le **11 décembre 2017**. Elle s'est déroulée jusqu'au **21 décembre 2017** dans plusieurs autres lieux de détention et de rétention autour d'un thème inspiré de celui de la Journée : « Levez-vous pour les droits des personnes privées de liberté ». Outre la prison centrale de Libreville, les sessions de sensibilisation sur les droits de l'homme ont eu lieu à la Préfecture de Police, dans les écoles de police et de gendarmerie et au Centre de rétention de la Direction générale de la Documentation et de l'Immigration (DGI). Initié par le Ministère gabonais de la Justice avec le soutien de l'UNOCA, l'événement a mobilisé des experts et des fonctionnaires de ces deux institutions ainsi que des responsables des forces de l'ordre et des collègues d'autres agences onusiennes, y compris l'UNICEF et le HCR.



*En renouvelant le mandat du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) pour la période 2015-2018, le Conseil de sécurité lui a fixé quatre objectifs principaux, suivant les recommandations du Secrétaire général des Nations Unies contenue dans une lettre datée du 16 juillet 2015 :*

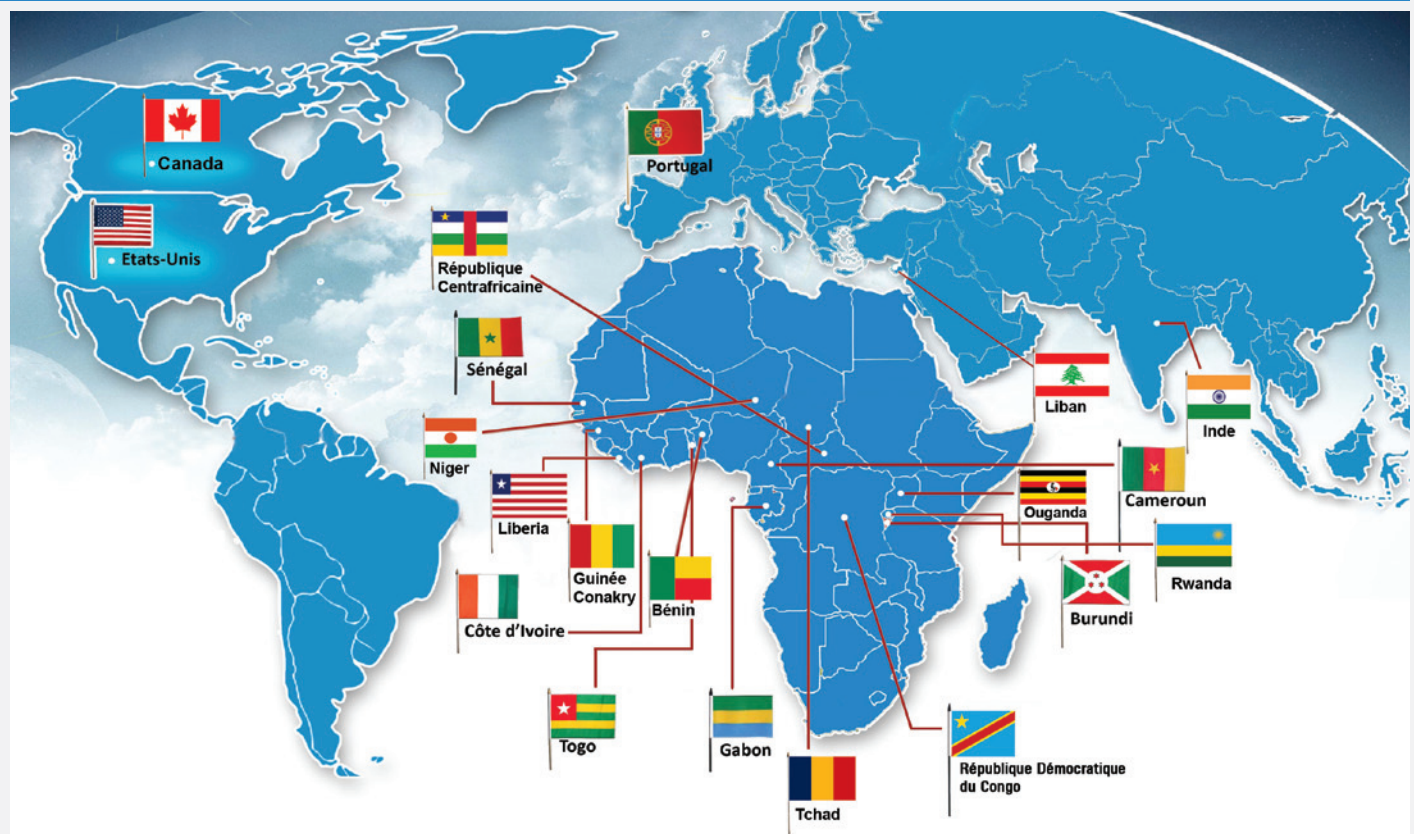
- Suivre l'évolution de la situation politique en Afrique centrale, s'acquitter de missions de bons offices et de missions spéciales au nom du Secrétaire général et mener, dans les pays de la sous-région, des activités de renforcement des capacités sous-régionales dans le domaine de la prévention des conflits et de la médiation ;
- Fournir un appui aux efforts déployés par les organismes des Nations Unies dans la sous-région, ainsi qu'aux initiatives régionales et sous-régionales en matière de paix et de sécurité ;

- Renforcer la cohérence et la coordination des activités de paix et de sécurité menées par les organismes des Nations Unies dans la sous-région ;
- Conseiller le Secrétaire général et les organismes des Nations Unies intervenant dans la région au sujet des principales évolutions en Afrique centrale.

Pour réaliser les objectifs énoncés ci-dessus, l'UNOCA collabore étroitement avec les partenaires régionaux et sous-régionaux concernés.

## Une quarantaine de fonctionnaires issus de 20 pays

L'UNOCA compte une quarantaine de fonctionnaires nationaux et internationaux répartis dans des secteurs spécifiques. Il est dirigé par un Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, qui est assisté dans sa tâche par le Chef de Cabinet et plusieurs spécialistes, y compris deux Conseillers militaires, un Conseiller Police et un Responsable de la Sécurité. La Section politique, l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique et le Service d'appui à la mission jouent également un rôle important dans la mise en œuvre du mandat de l'UNOCA. La dernière composante citée s'occupe essentiellement de l'administration générale et de toutes les questions opérationnelles. En 2017, l'ensemble du personnel formait un groupe constitué de 20 nationalités représentant quatre continents : l'Afrique, l'Amérique, l'Asie et l'Europe (voir carte ci-dessous). Il travaille autour d'un slogan qui résume les missions et les ambitions du Bureau : « la paix et la sécurité au service de l'intégration régionale et du développement durable de l'Afrique centrale ».







Une publication de l'Unité de la Communication  
stratégique et de l'Information publique  
Contact éditorial : Norbert N. Ouendji  
Courriel : [ouendji@un.org](mailto:ouendji@un.org) cc : [piounoca@un.org](mailto:piounoca@un.org)  
Tél. Bur. + (241) 01 44 47 16  
Mob. + (241) 05 72 23 23  
B.P. : 23773 Libreville, Gabon  
Web : <http://unoca.unmissions.org>  
[www.facebook.com/unoca.onu](https://www.facebook.com/unoca.onu)  
[twitter.com/UNOCA\\_NEWS](https://twitter.com/UNOCA_NEWS)

